



# VILLE DE CLERMONT

2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6  
Tél. : 418-439-3931 Fax : 418-439-4889

Courriel : [info@ville.clermont.qc.ca](mailto:info@ville.clermont.qc.ca) \* Site internet : [www.ville.clermont.qc.ca](http://www.ville.clermont.qc.ca)



## BON ÉTÉ !!!

Bonjour à vous tous,

Pour souligner l'arrivée de l'été, la Ville de Clermont invite toute la population à l'ouverture officielle de la mise en fonction des nouveaux jeux d'eau installés à l'automne 2010, le mardi 22 juin 2011 à compter de 13 h. Des rafraîchissements seront offerts. En cas de pluie, l'ouverture officielle sera remise au lendemain 23 juin à 13 h.

Le conseil municipal de la Ville de Clermont a récemment adopté une politique visant à déterminer les modalités de fonctionnement de cet équipement. Précisons tout d'abord qu'une programmation préalable permet une activation manuelle par l'utilisateur. Donc, aux heures programmées il sera possible d'activer les jeux d'eau sans l'aide d'un employé.

La politique établie détermine les jours et heures d'opération et définit les périodes où l'équipement sera réservé uniquement aux jeunes inscrits au terrain de jeux. Enfin, même si les jeux d'eau fonctionnent, l'accès au chalet des sports ne sera pas toujours possible. Voici donc un résumé de la politique en vigueur :

Pour l'année 2011, les jeux d'eau seront disponibles à compter du samedi 11 juin et ce jusqu'au lundi de la Fête du Travail. Pour les années subséquentes, nous envisagerons de débiter dès la première semaine de juin. Les jours et heures de fonctionnement des jeux d'eau sont les samedis et dimanches, de 10 h à 18 h et un employé sera présent de 10 h à 17 h; le chalet des loisirs sera accessible durant cette période. Du lundi au vendredi, les jeux d'eau seront disponibles de 10 h à 18 h, mais le chalet des loisirs ne sera pas ouvert et aucun employé municipal ne sera présent.

À compter de l'ouverture du terrain de jeux, soit le 27 juin pour l'année 2011, les jeux d'eau seront réservés aux enfants inscrits au terrain de jeux de 10 h à 14 h. Par la suite, soit de 14 h à 18 h, ils seront accessibles à la population. Cette priorité au terrain de jeux se poursuivra du lundi au vendredi, durant les 7 semaines d'activités. Le responsable ainsi que les monitrices et moniteurs du terrain de jeux seront autorisés à restreindre l'accès aux jeux d'eau uniquement à leurs groupes d'enfants. Au terme du terrain de jeux, soit aux environs du 15 août, les jeux d'eau seront accessibles à tous, de 10 h à 18 h, avec ouverture du chalet des loisirs et surveillance les samedis et dimanches jusqu'à 17 h.

### SURVEILLANCE ET RESTRICTIONS D'ACCÈS

L'emplacement des jeux d'eau fait l'objet d'une surveillance par caméra. Les jeunes qui profiteront des installations de jeux d'eau devront le faire avec le respect des autres utilisateurs et de l'équipement lui-même. Les surveillants ou monitrices/moniteurs sont autorisés à avertir toute personne qui cause un préjudice à un autre utilisateur ou qui met en danger l'équipement ou son fonctionnement.

Dans le cas d'un non respect, l'accès aux jeux d'eau pourra être interdit à la personne fautive pour une période donnée. Dans le cas d'une personne mineure, le parent ou responsable sera averti par courrier.



### Coup de chapeau

« Les activités intelligentes » des élèves de l'école Laure-Gaudreault de Clermont passe à la finale nationale du Concours québécois en entrepreneuriat. En tout 21 lauréats régionaux de 17 régions du Québec ont été récompensés, mais seulement quelques-uns ont été retenus comme finalistes. Le gala des Grands Prix nationaux se déroulera le 16 juin au Centre des congrès de Québec, sous la présidence d'honneur de Pierre Karl Péladeau. Rappelons que le projet Charlevoisien vise à enrayer un mythe qui dit que l'école « c'est plate ». Félicitations aux initiateurs du projet !

### Dans ce numéro :

Rappel de la réglementation concernant le contrôle de l'eau potable	2
Messages de votre bibliothèque municipale la Chute de mots	2
Fête de la Pêche, Fête nationale, etc.	3
INFO-LOISIR	4

# BULLETIN MUNICIPAL

## RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LE CONTRÔLE DE L'EAU POTABLE



### Arrosage des jardins et pelouses

Est permis entre 18 h et minuit, les jours suivants :

- Pour les occupants dont le numéro civique est pair :  
LES JOURS PAIRS
- Pour les occupants dont le numéro civique est impair :  
LES JOURS IMPAIRS

### Arrosage des jardins potagers privés, des fleurs et autres végétaux :

- Autorisé **à tous les jours, en soirée seulement, de 18 h à minuit**, soit avec un arrosoir, soit avec un boyau muni d'une lance avec fermeture automatique.

### Lavage des entrées et trottoirs

- L'utilisation de l'eau potable pour le lavage des entrées (privées, commerciales, industrielles, institutionnelles etc.) et les trottoirs **est interdite en tout temps**.

### Fonte de la neige

- L'utilisation de l'eau potable provenant du réseau municipal **est strictement défendue** pour faire fondre la neige sur tout terrain, gazon, entrée, etc.

### POSTES D'ÉTUDIANTS À COMBLER

**Journalier entretien de terrains :** la personne occupant ce poste sera principalement affectée à l'entretien des terrains et parcs.

**Journalier entretien et surveillance d'activités de loisir :** la personne occupant ce poste sera affectée à des travaux d'entretien de terrain et d'assistance lors de la tenue d'activités spéciales. Si vous êtes intéressés, vous pouvez communiquer avec M. Daniel Desmarteaux, directeur des travaux publics, par courriel : ddesmarteaux@ville.clermont.qc.ca ou au 418-439-2411.



**CLERMONT**



Il y aura une collecte de sang organisée par le Service des incendies en collaboration avec la Ville de Clermont, le lundi 20 juin de 13 h 30 à 20 h 30, au Gymnase de l'École Laure-Gaudreault, 19 rue Saint-Philippe.

**Donnez du sang. Donnez la vie.**

### Ruissellement de l'eau dans la rue

- En aucun temps, l'eau provenant du réseau municipal (arrosage) ne doit ruisseler dans la rue, trottoir ou sur les propriétés avoisinantes.

### Remplissage des piscines

- Le remplissage complet des piscines est permis tous les jours, mais seulement une fois par année. Si plus d'un remplissage était nécessaire, on pourra obtenir un permis spécial auprès du service des travaux publics de la ville.

### Lavage des véhicules

- Le lavage des véhicules est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

### Lavage de maison, immeuble

- Le lavage de maison, bâtiment, immeuble, accessoires de jardin (chaises, foyer, table, jeux d'hivers etc.) terrasse, patio, escalier (etc.) est permis tous les jours, mais seulement une fois par année. Si plus d'un lavage est requis, on pourra obtenir un permis spécial auprès du service des travaux publics de la ville.

*Votre bibliothèque  
« La Chute de mots »  
vous informe...*



### Heures d'ouvertures de la bibliothèque pour la période estivale

Veillez prendre note qu'à compter du 29 juin prochain, votre bibliothèque sera ouverte les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 et ce jusqu'au 30 août 2011.

### SPLOUFF ! MOUILLE-TOI Un club de lecture estival animé pour des jeunes allumés



Des activités de lecture et autres qui s'adressent aux jeunes de 5 à 12 ans se dérouleront à la bibliothèque ou à l'extérieur puisque c'est l'été. Les activités sont gratuites et sont animées par Alex Ann Villeneuve Simard, les jeudis de 13 h à 17 h, du 30 juin au 25 août. Pour inscriptions vous pouvez téléphoner à la bibliothèque au 418-439-2903.



**11  
12  
JUN  
2011  
12<sup>e</sup> Édition**



**PAS  
BESOIN  
DE PERMIS  
DE PÊCHE !**

**SUR LE SITE DU PARCOURS DES BERGES « ALEXIS LE TROTTEUR »**

### **Pêche pour toute la famille**

Ensemencement d'ombles de fontaine pour l'occasion

### **Activités pour enfants**

Jeu gonflable, Conte animé, Maquillage d'enfants  
*Prévoir chaise ou couverture pour s'asseoir*

### **Repas populaires**

Déjeuners (brioches, muffins et café)  
Dîners (blé d'Inde et hot-dogs)

### **Vente de garage - Kiosques et exposants**

Beau temps, mauvais temps... sous le chapiteau!

### **Pêche** (inscription obligatoire)

- **Lac Miroir** : pour tous (gratuit) au ver et à la mouche
- **Étang** : réservé aux enfants (gratuit) au ver et à la mouche
- **Rivière Malbaie** : pour tous 5 \$ par personne ou 10 \$ par famille pour les 2 jours  
*Attention pour la rivière Malbaie, pêche à la mouche avec canne à moucher seulement*

### **Pêche en herbe** (places limitées)

Activité pour les jeunes de 6 à 13 ans (gratuit)  
Inscription obligatoire dès maintenant

**Informations pêche et activités : Le Saumon de la Rivière Malbaie inc.**  
Tél.: 418-439-0672 Fax : 418-439-3299 Courriel : [saumon-riviere-malbaie@hotmail.com](mailto:saumon-riviere-malbaie@hotmail.com)



**Entrez dans la légende...**

**23  
JUN  
au parcours des berges  
« Alexis le Trotteur »**



À l'occasion de la Fête nationale, c'est sous le thème : « Entrez dans la légende » que vous êtes invités à redécouvrir ces trésors que sont les contes et légendes d'ici. Du Bonhomme Sept Heures à Alexis le Trotteur, de la Corriveau au Géant Beaupré, l'imaginaire collectif québécois est peuplé d'une foule de contes et légendes qui fascinaient bien avant l'avènement de la technologie...et dont les scénarios n'ont rien à envier à ceux des grandes productions cinématographiques d'aujourd'hui!

Vous êtes donc conviés, comme à chaque année, à venir célébrer sur le site du parcours des berges « Alexis le Trotteur » le jeudi 23 juin dès 16 h alors qu'une messe sera célébrée. (en cas de pluie, la messe se tiendra à l'Église) Par la suite, jeunes et moins jeunes sont invités à se faire maquiller et dès 20 h, le drapeau du Québec sera levé sur la scène et M. le Maire fera la lecture du discours patriotique. À 21 h, rendez-vous pour le spectacle du Groupe Fastlane sans oublier bien sûr, le traditionnel feu de la Fête nationale agrémenté de musique d'animation. Soyez les bienvenus et bonne Fête nationale à tous !

**À ne pas manquer également cet été au parcours des berges « Alexis le Trotteur »**

**15 juillet : « Spectacle des BB »**



**5 août : « All Access »**



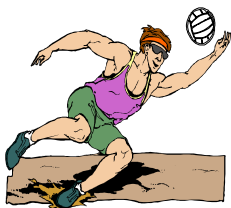
## TERRAIN DE JEUX



C'est avec 85 jeunes que le terrain de jeux de Clermont entamera l'été 2011. Notre dynamique équipe de monitrices saura animer les enfants et faire de leur été un été inoubliable. Le chalet des loisirs fraîchement rénové et climatisé en plus des jeux d'eau, donne à notre terrain de jeux des atouts supplémentaires pour améliorer le service et donner la meilleure expérience possible aux enfants. Quelques places sont encore disponibles, faites vite et bon terrain de jeux à tous !

## VOLLEY-BALL DE PLAGE

Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à partir une ligue de Volley-Ball de plage aux berges. Ceux qui désirent jouer sur les terrains et veulent utiliser les lignes communiquez avec Nicolas Savard au 418-439-3931 poste 5606.



## SOCCER

Encore cette année, le soccer est fort populaire. Nous serons représentés avec 3 équipes de 5-6 ans, 1 équipe de 7-8 ans, 1 équipe de 9-10 ans et 1 équipe de 11-12 ans. En tout, 83 jeunes sont inscrits comparativement à 74 l'an passé. Il y aura 2 tournois à Clermont soit le 23 juillet avec les 5-6 ans et 7-8 ans et le 30 juillet avec les 9-10 ans et 11-12 ans. Soulignons l'implication d'InterGroupe Dubois et du Fonds régional en infrastructures de loisirs (FRIL) dans le développement de cette activité. À compter de cette année, les équipes de soccer porteront les couleurs d'InterGroupe Dubois. Dès cet automne, des travaux d'amélioration de la surface de jeu seront entrepris afin d'offrir un terrain de meilleure qualité.



## BALLE-MOLLE



Il y aura encore beaucoup d'activités au terrain de balle-molle de Clermont cet été. Tous les lundi et mardi à 19 h 30, évolueront les équipes de la ligue de Softball Budlight de Charlevoix. Les équipes du Bar le Jazz, Intersport et Caisse Desjardins de La Malbaie se disputeront les honneurs. Également, tous les jeudis, nous verrons à l'œuvre les 6 équipes de la ligue de balle féminine de Charlevoix. Les parties auront lieu à 18 h 30, 20 h et 21 h 30. Venez encourager nos joueurs et joueuses !

## CLUB DE TENNIS L'ENVOI

Il est toujours possible de se procurer des cartes de membres au coût suivant : Adulte : 105 \$, 15-16-17 ans et étudiants à temps plein : 55 \$, 14 ans et moins : 20 \$, carte familiale: 200 \$. On peut également louer un terrain au coût de 16 \$ l'heure pour les adultes, 6 \$ l'heure pour les 15-16-17 ans et 4 \$ l'heure pour les 14 ans et moins (jusqu'à 17 heures). À noter que c'est gratuit pour les 10 ans et moins accompagnés d'un adulte (jusqu'à 17 heures). Pour réserver un terrain le jour : 418-439-3931 poste 5600 (hôtel de ville), le soir et la fin de semaine : 418-439-5405 poste 5651 (tennis). Cours privés et/ou de groupe pour les jeunes et les adultes. Information: 418-439-2266 ou 418-439-5405 poste 5651.



## ACTIVITÉS À L'ARÉNA

Veuillez prendre note que l'aréna sera fermé pour la période estivale.

**Bonnes vacances à tous !**

## CAMP SPORTIF



Un groupe de 13 jeunes de 10 à 12 ans est formé pour le camp qui débutera le 27 juin prochain. Les participants auront beaucoup de plaisir à pratiquer des sports qu'ils aiment avec l'encadrement de nos animateurs sportifs. La programmation de sport sera montée avec eux, selon leurs goûts. Un nouveau groupe est ouvert pour les 7-8-9 ans qui veulent s'inscrire à l'activité. Le tout se déroule les après-midis et même si l'enfant est inscrit au terrain de jeux, il pourra participer au camp sportif. Coût 40 \$ et 20 \$ s'ils sont inscrits à une autre activité.